



F.S.V.T.

W.S.S.V.

C.V.I

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND

PISTOLET 10M.

• CHAMPIONNAT VALAISAN INDIVIDUEL 10M •

» *DISPOSITIONS D'EXECUTION – CHAMPIONNAT VALAISAN INDIVIDUEL 2016*«

1. *Base*

- Selon le règlement du Match de la FSVT Reg. 2.40.01 édition 2010
- Dispositions d'exécution FST pour les Champ. suisses pistolet N° 2.40.06
- Pour tous les cas non prévus dans les présentes dispositions d'exécution, le règlement ISSF en vigueur fait foi.
- Allègement du règlement ISSF 6.19.2 "Codes vestimentaires pour les athlètes"

2. *Dates*

19 et 21 Février 2016 au stand de tir de ST - MAURICE

3. *Horaire des tirs*

SELON CONVOCATION

Ouverture du stand vendredi dès 18h00

Adolescents U10 à U 17 (sans appui)

Juniors garçons U19 – U 21

Juniors filles U 19 – U 21

L'âge au jour du concours est déterminant

**Si 4 tireurs au moins ne sont pas inscrits dans une catégorie,
le championnat valaisan n'aura pas lieu dans la catégorie.**

SELON CONVOCATION

Ouverture du stand Dimanche dès 07h15

Elite - Séniors - Vétérans - Dames

**Si 5 tireurs au moins ne sont pas inscrits dans une catégorie le
championnat valaisan n'aura pas lieu dans la catégorie.**



F.S.V.T.

W.S.S.V.

C.V.I

FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR

WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND

PISTOLET 10M.

4. Finales ISSF

Elles pourront avoir lieu si au minimum 8 participants dans les catégories suivantes : Elites – Seniors – Dames – U19-U21 filles et U19-U21 garçons.

5. Distinction

Il sera remis une médaille or argent bronze aux trois premiers de chaque catégorie.

6. Finances

La FSVT encaisse les finances de tir suivantes :

U 10 à U 21 : offert

Pour toutes les autres catégories : **frs. 30.-** comprenant la taxe de base de frs. 20 et 10 frs. pour la discipline

7. Classes d'âge et nombre de coups

Adolescents	U10 – U17	40 coups
Juniors Fille	U19 - U21	40 coups
Juniors	U19 – U 21	60 coups
Hommes	Elite	60 coups
Hommes	Seniors	40 coups
Vétérans		40 coups
Dames		40 coups

8. Réclamations et recours

Les recours contre les résultats de la finale cantonale doivent être transmis oralement à la direction du tir **avant la proclamation des résultats.**